

EDUCATION

REVUE DE PRESSE

SEMAINE DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024 - EDITION 0162

Thiès

FRAIS D'INSCRIPTION À L'ÉLÉMENTAIRE LES PARENTS D'ÉLÈVES CRIENT LEUR DÉSARROI



REVUE DE PRESSE 162 DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024**Célébration de la Journée
Internationale de la Fille :
Coumba incarne l'avenir
du leadership féminin**

À l'occasion de la Journée Internationale de la Fille, le Ministère de l'Éducation Nationale, en collaboration avec l'ONG Plan International, a mis en lumière une initiative qui inspire. À travers l'action "GirlsTakeover", Coumba, 18 ans et originaire de Kédougou, a symboliquement occupé le poste de Ministre de l'Éducation Nationale pendant une demi-journée. Cette initiative, réalisée dans le cadre du programme "GirlEngage" déployé à Kédougou, vise à démontrer que les jeunes filles peuvent et doivent avoir leur place dans les sphères décisionnelles. Pour Coumba, cette expérience a été un honneur et un puissant message d'espoir. « J'ai eu l'immense privilège d'incarner le rôle de Ministre de l'Éducation Nationale, ne serait-ce que pour quelques heures. Mes camarades activistes au Mali, au Cameroun, et dans bien d'autres pays à travers le monde, prennent symboliquement le pouvoir pour prouver que les filles sont capables de devenir des leaders. »

*Education.sn***Moustapha Mamba Guirassy
: "L'école doit être repensée
pour garantir l'avenir
de la nation"**

Le samedi 12 octobre 2024, Moustapha Mamba Guirassy, ministre de l'Éducation nationale, a présidé une importante rencontre avec les inspecteurs généraux de l'Éducation et de la Formation (IGEF) au siège du ministère. Cet échange, axé sur une vision renouvelée de l'éducation, marque le début d'une série de réformes profondes pour repositionner l'école sénégalaise au cœur du développement national. (...) « L'école doit être entièrement repensée », a-t-il affirmé. Pour lui, l'éducation est le principal levier pour redresser la nation et préparer les citoyens de demain. Il a rappelé que le système actuel, dans sa forme actuelle, ne répond plus aux attentes et aux exigences d'un monde en constante évolution.

*Aps***Le Conseil supérieur de
l'éducation, clé de voûte
des réformes**

Au cours de cette réunion, Moustapha Mamba Guirassy a également insisté sur le rôle central du Conseil supérieur de l'éducation, qu'il considère comme un levier essentiel pour piloter les réformes à venir. Il a appelé à une réorganisation rapide de cette instance stratégique afin de la rendre plus efficace et plus proactive. « L'avenir de nos enfants dépend des orientations que nous prenons aujourd'hui », a-t-il souligné, en insistant sur la nécessité d'une responsabilité partagée entre tous les acteurs de l'éducation. En conclusion, le ministre a lancé un appel solennel à tous les acteurs de l'éducation pour qu'ils s'engagent pleinement dans la mise en œuvre des réformes. « Il est temps de se sacrifier pour cette nation ou de renoncer. Nous n'avons pas le luxe de l'inaction », a-t-il affirmé.

*Aps*

REVUE DE PRESSE 162 DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024

Diourbel : le projet de loi sur le statut des "daara" au menu d'une réunion



Le projet de loi portant statut des "daara" (écoles coraniques traditionnelles) a fait l'objet d'un partage, dimanche, entre les acteurs de Diourbel (centre), afin de recueillir leurs "conseils et observations" en vue de son amélioration, a constaté l'APS. "Cette rencontre est une suite logique aux recommandations formulées lors de l'atelier national de partage du projet de loi portant statut des daaras afin de recueillir les conseils et observations des acteurs des +daara+ de chaque inspection d'académie", a expliqué le directeur des "daara", Babacar Samb. Il s'exprimait à la fin d'une réunion de concertation consacrée à ce projet de loi, élaboré en février 2014.

Aps

Thiès/frais d'inscription à l'élémentaire : Les parents d'élèves crient leur désarroi

« A Thiès, l'instauration illégale de frais d'inscription au niveau de l'élémentaire et du préscolaire » demeure un véritable casse-tête pour les parents d'élèves qui s'y opposent et invitent les autorités compétentes à sévir. Ces parents d'élèves fustigent « une première semaine de rentrée scolaire 2024-2025 caractérisée dans la ville aux-deux-gares par des tracasseries insupportables, avec des montants qui varient entre 3000 et 12 000 F Cfa par élève ». A l'Ecole d'application El Hadji Amadou Mactar Thiam des Hlm, Route de Dakar, il faut déboursier 3000 F Cfa par élève, à l'Ecole Sud-Stade 5000 F. Une situation plus compliquée au niveau du préscolaire. Yassine Boubou et Ballabey exigent 10 000 F, alors qu'à Médina Fall on demande 12 000 F et à Hersent 7000 F. « Une situation qui ne saurait prospérer », s'indignent les parents d'élèves.



Le Quotidien

Le LYNAQUE de Sédhiou ouvre ses portes le 4 novembre prochain (ministère)



Les cours vont débuter au lycée nation armée pour la qualité et l'équité (LYNAQUE) de Sédhiou (sud) ce lundi 4 novembre prochain, annonce le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. Le LYNAQUE de Sédhiou va ainsi accueillir sa première promotion d'élèves, selon le texte. "Cet établissement innovant a été créé pour offrir aux jeunes Sénégalais une formation de qualité alliant rigueur académique et discipline militaire", renseigne le ministère. Il représente un modèle de lycée visant à "promouvoir l'équité, la citoyenneté et l'excellence dans les domaines des mathématiques, des sciences, des technologies et du numérique", indique la même source.

Aps

REVUE DE PRESSE 162 DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024

“Zéro abri provisoire” : Mangoulène choisi comme site pilote par “Sénégal Nouveau”

Le mouvement citoyen “Sénégal Nouveau” annonce avoir porté son choix sur le village de Mangoulène, dans le département de Bignona (sud), comme site pilote de son programme “Zéro abri provisoire”, afin de lui faire profiter des premières activités prévues dans le cadre de l'éradication de ces classes de fortune. A travers ce programme, l'objectif est d'accompagner l'Etat du Sénégal dans son ambition d'éradiquer tous les abris provisoires en mettant les populations à contribution, indique-t-il dans un communiqué. Lancé début 2024, le programme repose sur “un engagement citoyen, le don de soi pour la patrie tel que prôné par les autorités étatiques pour mettre fin aux abris provisoires”. Pour la présidente du mouvement, Rose Wardini, “le développement c'est d'abord au niveau de la base”.

*Aps*

Résultats des concours d'entrée au Lycée d'Excellence Mariama Bâ et au Collège Franco-arabe Daara Rama



Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié les résultats des concours d'entrée en classe de sixième du Lycée d'Excellence Mariama Bâ de Gorée et du Collège Franco-arabe Daara Rama pour l'année scolaire 2024-2025. Ces deux établissements, réservés exclusivement aux jeunes filles, se distinguent par leur exigence académique et la qualité de leur enseignement. Les élèves admises ont été sélectionnées selon leur mérite à l'issue d'épreuves rigoureuses, confirmant ainsi leur potentiel pour bénéficier d'une éducation d'excellence. Le Ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba GUIRASSY, félicite les lauréates et les encourage à poursuivre leur parcours scolaire avec ambition. Il salue également l'importance de ces établissements dans la promotion de l'éducation des filles, un enjeu important pour le développement du pays.

Education.sn

Situation dans les universités : le SAES interpelle le MESRI

La situation dans les universités publiques, ainsi que le suivi de l'application du protocole d'accord gouvernement-Saes du 6 janvier 2023. Ces deux points, entre autres, ont constitué les axes des discussions lors des réunions respectives, deux jours durant, du Bureau national (Bn) et du Secrétariat national (Sn) du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes). Sur la « situation alarmante des universités publiques », le Saes, malgré les efforts faits par les enseignants pour un retour à une année académique normale après les fermetures intempestives des universités publiques suite aux événements sociopolitiques de 2021, 2023 et 2024 ».

*Le Quotidien*

REVUE DE PRESSE 162 DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024

INTERDICTION DU VOILE AU COLLÈGE PRIVÉ C THOLIQUE DU SINE : Le principal de l'établissement présente ses excuses



Ce lundi 14 octobre dernier, des élèves ont été interdites d'accès au Collège catholique du Sine de Fatick pour port de voile. Une situation qui a suscité des commentaires dans la communauté. Le principal de l'école n'a pas tardé à présenter ses excuses, devant l'inspecteur d'académie de Fatick et le président des parents d'élèves. Le Frère Patrice Mbengue, qui s'est désolé de ce fait, suite aux échanges tenus avec l'autorité académique, a saisi l'occasion pour appeler les élèves concernées à rejoindre les classes. C'était lors d'une rencontre tenue à l'IA, en présence de la presse locale. Il s'agit d'un malentendu sur l'arrêté ministériel relatif aux principes directeurs des règlements intérieurs des établissements publics et privés d'éducation et de formation du Sénégal. Ce nouveau règlement n'était pas encore approuvé par l'inspection d'académie qui, pour le faire, avait un délai de soixante jours. Après concertation, le principal de l'école a fait part de ses regrets suite à l'incident », précise l'inspecteur d'académie de Fatick, Cheikh Yaba Diop.

Le Soleil

Crise au CEM 19 des Parcelles Assainies

La tension est montée d'un cran au Collège d'enseignement moyen de l'unité 19 des Parcelles assainies. Le Principal de cet établissement public, Birame Sène et les parents d'élèves sont à couteaux tirés. Ces derniers ont déposé une plainte contre le Principal pour sa gestion. Une pétition a été également initiée pour réclamer son départ. Les parents d'élèves dénoncent la cherté des inscriptions qui sont fixées à 19 mille - 500 francs en violation de l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale. Pour le moment, Birame Sène a opté pour le silence.

*L'AS*

« Il nous faut avoir l'ambition d'élaborer le plus rapidement possible une stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme » (Mary Teuw Niane)



Venu présider la cérémonie de clôture de la première édition du mois national de l'alphabétisation, le ministre, directeur de Cabinet du président de la république, a estimé, ce Mardi, que l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales sont impératifs pour faire un pas décisif dans la construction d'un Sénégal souverain, juste et prospère. « Lire et écrire sont des droits humains fondamentaux. Eradiquer l'analphabétisme et en même temps promouvoir les langues nationales sont donc un impératif pour faire un pas décisif dans la construction d'un Sénégal souverain, juste et prospère, un Sénégal de paix, de progrès et de partage dans l'équité la solidarité et la fraternité », a fait savoir Mary Teuw Niane devant le ministre de l'éducation nationale et ses partenaires notamment l'Unesco avant de poursuivre, « au-delà du mois national de l'alphabétisation, il nous faut avoir l'ambition d'élaborer de façon inclusive, et le plus rapidement possible, une stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme ».

Sunugox

REVUE DE PRESSE 162 DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024

Nécrologie : Décès de Aïta NDIAYE, S.A du SELS/A !

Aïta Ndiaye

C'est avec une profonde tristesse que le Syndicat des Enseignants Libres du Sénégal Authentique (Sels/A) vous informe du rappel à Dieu de notre chère sœur et camarade, Mme Gningue Aïta Ndiaye, Secrétaire Administratif du Sels/A. En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble des camarades. Mme Gningue Aïta Ndiaye a été un pilier de notre organisation, une militante. Nous prions pour le repos de son âme et implorons Allah de l'accueillir dans Son Paradis. Ina lilahi wa ina ilayhi rajioune.



**Repose en paix
Camarade**



Appuyez sur pour supprimer

C'est avec une profonde tristesse que le Syndicat des Enseignants Libres du Sénégal Authentique (SELS/A) que nous avons appris le rappel à Dieu de Mme Gningue Aïta Ndiaye, Secrétaire Administrative du SELS/A.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble des camarades du syndicat et à toute la communauté éducative. Mme Gningue Aïta Ndiaye a été un pilier de SELS/A, une militante dévouée et une professionnelle exemplaire. Son engagement et son sens du devoir resteront gravés dans les mémoires. Nous prions pour le repos de son âme et implorons Allah de l'accueillir dans Son Paradis.